



**Opération Régionale d'Accompagnement à la Transmission et à la reprise d'Entreprises hôteLières
ORATEL**

SOLLICITATION POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC CÉDANT ORATEL

**HÔTELLERIE ET HÔTELLERIE DE PLEIN AIR PRIVÉES
INDÉPENDANTES ET CHAÎNES VOLONTAIRES**

Je souhaite bénéficier de l'accompagnement ORATEL afin de transmettre mon établissement dans les meilleures conditions possibles.

Je suis accompagné.e par la CCI : M. ou Mme :

Je transmets la sollicitation renseignée à chaque étape à :

Monsieur le Président
Conseil régional de Bretagne
Direction du tourisme et du patrimoine – Service du tourisme
283 avenue du Général Patton – CS 21 101
35711 RENNES Cedex

Etape 1 - Présentation du cédant et de l'établissement à céder

Nom du cédant.e : Prénom :

Représentant la société :

SIRET :

Adresse du.de la cédant.e :

Téléphone :

Mail :

Date de début d'exploitation :

Conditions initiales d'exploitation (cochez) : Reprise Transmission familiale Création

Nom commercial de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Activité : Hôtel Hôtel-restaurant Camping

Nombre de chambres : Nombre d'emplacements :

Classement en étoiles : Type de classement camping :

Localisation : Littoral Rural Urbain

Exploitation : Saisonnière Permanente

Chiffre d'affaires en HT du dernier exercice : €

N-1 : € N -2: €

Nombre de salariés : dont saisonniers :

Motifs de la cession : Souhait d'évolution Difficultés économiques Départ en retraite

Cession envisagée : Fonds de commerce Murs

Prix envisagé : Fonds de commerce : €

Murs : €

Autres, précisez (par ex. terrain annexe...) : €



Etape 2 - Sollicitation de l'aide régionale pour la réalisation du diagnostic cédant ORATEL

Je certifie par la présente :

- M'engager à me rendre disponible avec le conseiller ORATEL de la CCI pour la réalisation du diagnostic cédant de l'entreprise ;
- M'engager à préparer et à remettre la liste des documents demandés par le conseiller ORATEL de la CCI ;
- Avoir pris bonne note du coût total du diagnostic, soit 5 000 €, réparti de la façon suivante :

Région Bretagne	1 250 €	Montant maximum de l'aide régionale versée au cédant, au vu des factures d'experts acquittées
Cédant	1 250 €	Reste à la charge du cédant, pour paiement des factures d'experts
Région Bretagne	1 250 €	Montant du financement régional versé à la CCI, 5 jours pour la réalisation du diagnostic
CCI	1 250 €	Reste à la charge de la CCI pour l'accompagnement du cédant

- M'engager à régler les experts associés : expert-comptable de l'entreprise (490 € TTC), expert-comptable extérieur (1 508 € TTC), notaire (1 002 € TTC), soit 3 000 € TTC (2 500 € HT).

Je présente mon opération en HT TTC

Je communique les pièces suivantes à la Région Bretagne :

- une copie des statuts juridiques de ma société et de son extrait Kbis de moins de six mois (si concerné),
- le RIB de ma société.

Date :

Nom et signature du représentant de l'établissement (avec son cachet) précédés de la mention manuscrite « Bon pour accord » :

.....

Etape 3 – Le diagnostic cédant ORATEL est réalisé

Pour le versement de l'aide régionale, je communique à la Région Bretagne:

- le diagnostic cédant ORATEL de mon établissement,
- les pièces justificatives du règlement des experts associés,
- L'attestation de réalisation du diagnostic cédant ORATEL, fournie par le conseiller CCI.

Date :

Nom et signature du représentant de l'établissement (avec son cachet):

Etape 4 - Le cas échéant, pour la réactualisation d'un diagnostic cédant ORATEL précédent

Je communique à la Région Bretagne:

- la nouvelle version du diagnostic cédant ORATEL,
- L'attestation de réactualisation du diagnostic cédant ORATEL, fournie par le conseiller CCI (2,5 jours d'intervention financés à 50% par la Région Bretagne, 50% par la CCI concernée).

Date :

Nom et signature du représentant de l'établissement (avec son cachet):